

Formulaire de demande de révision d'un résultat

CONFIDENTIEL

La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution du résultat initial. La révision d'un résultat comprend la révision du résultat d'une évaluation ou d'une partie d'une évaluation. Elle comprend également la révision d'un résultat constitué de plusieurs évaluations, notamment le résultat pour un cours, une étape, une matière ou une discipline ou une compétence ou un volet.

Veillez faire parvenir ce formulaire rempli et signé à la direction de l'établissement en le déposant dans une enveloppe scellée au secrétariat de l'établissement.

Identification du requérant	
Prénom	
Nom	
Courriel	
Vous faites la demande en tant que	☐ Parent ou tuteur ☐ Élève
Identification de l'élève	
Prénom	
Nom	
Nom de l'établissement	
Nom de l'enseignant(e)	
Code, titre du cours ou matière concernée	
Évaluation(s) ou partie(s) d'une évaluation du résultat concerné	
Motif(s) justifiant la demande	
Documentation à joindre	
Vous pouvez fournir des pièces justificatives au soutien de la demande (y compris l'évaluation concernée si elle a été remise).	
Document(s) à joindre à la demande ☐ non ☐ oui	
Si oui, précisez :	
Signature du requérant	

- Si l'élève a moins de 14 ans ou qu'il est âgé de 14 et plus et qu'il n'est pas apte à consentir, seul le titulaire de l'autorité parentale ou le tuteur peut consentir.
- Si l'élève a 14 ans et plus, l'élève, le titulaire de l'autorité parentale ou le tuteur peut consentir. La signature du titulaire de l'autorité parentale ou du tuteur demeure toutefois recommandée

Signature :

Date :

Réservé à l'usage de la direction

Formulaire reçu en date du : _____

Signature de la direction : _____

Informations concernant votre demande de révision

Conformément au *Règlement sur les conditions et modalités applicables à la révision d'un résultat*, votre demande de révision doit être soumise dans les 10 jours ouvrables de la connaissance du résultat, ou dans les 30 jours ouvrables de la connaissance du résultat s'il s'agit d'un résultat obtenu dans le cadre des services éducatifs de la formation professionnelle ou de l'éducation des adultes.

Informations concernant vos renseignements personnels

Utilisation des renseignements personnels

Les renseignements recueillis sont nécessaires afin de faire une demande de révision d'un résultat. Ces renseignements seront utilisés aux seules fins décrites, sous réserve des exceptions prévues à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi). Si vous ne fournissez pas les renseignements, il se peut que le CSSMB ne soit pas en mesure de donner suite à votre demande de révision d'un résultat.

Confidentialité des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis sont traités de façon confidentielle et accessibles seulement aux membres du personnel pour lesquels ces renseignements sont nécessaires, sous réserve des exceptions prévues à la Loi.

Conservation

Ces renseignements seront conservés pendant une période de trois ans suivant la fin de la fréquentation de l'élève au CSSMB. Après cette période, ce formulaire sera détruit.

Droits d'accès et rectification

En tout temps, vous pouvez accéder au présent formulaire et faire rectifier les renseignements qui y sont contenus. À cet égard, vous pouvez en faire la demande auprès de la Responsable de l'accès à l'information à Acces.Information@cssmb.gouv.qc.ca.

Possibilité de transmettre votre formulaire à une instance externe

Si votre insatisfaction continue à la suite de la révision, il est possible de transmettre ce formulaire à une instance externe que vous aurez choisi de solliciter pour contester la révision.